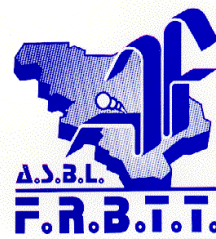




CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Procès-Verbal Séminaire des 8 et 9/06/2011

Dédié à notre regretté secrétaire provincial : Jean GIRARDO

PRESENTS : *Nathalie Alexander, René Denis, Denis Godfrin, Philippe Heraly, Olivier Lengelé et Jean-Michel Mureau*

Approbation PV du 4 mai 2011 et suivi :

PV approuvé, tous les suivis ont été réalisés.

1. Introduction par notre président

Le président souhaite à chacun un excellent séminaire et remercie son équipe pour le travail accompli tout au long de l'année, il espère que les membres du CP feront toujours un travail efficace en l'honneur de Jean et que l'équipe sera soudée.

Chacun est confirmé dans ses fonctions mais le comité peut, à tout moment, coopter quelqu'un. Il remercie également Nathalie et René pour le travail de préparation du séminaire, ainsi que les commissions.

2. Objectifs saison 2011/2012 et distribution des tâches.

Redistribution des tâches du secrétariat et des commissions.

• Objectifs

Les objectifs poursuivis cette saison doivent rester prioritairement la continuité du travail du CP et des commissions ainsi que le bien-être de nos clubs.

• Tâches: (voir annexe 1)

Mureau Jean-Michel **Président provincial** et président Discipline, responsable BP et relations publiques, informatique.

Alexander Nathalie **Secrétaire provinciale**, Présidente vétérans, responsable des interclubs messieurs-dames-vétérans et du contrôle interclubs, membre de la commission classement

Denis René **Trésorier provincial**, responsable matériel provincial

Godfrin Denis **Vice Président**, Secrétaire CJT, responsable PO, Président classement, secrétaire Discipline et responsable interclubs jeunes.

Heraly Philippe Président CJT et CPA, membre vétérans, membre discipline, responsable trophées et Coupe BBW.

Lengelé Olivier Président calendrier, membre classement, responsable du site web.



National : Nathalie remplace Jean au Conseil National ;



Aile Francophone : René est désigné représentant au CA de l'AF

Philippe est désigné représentant BBW à l'AG de l'AF

3. Commissions 2011-2012

- Arbitrage :

Formation **P** assurée par Philippe Heraly, **R** par Isabelle Beumier.

Michel Hermans a réussi les examens théorique et pratique et devient arbitre régional (R).

Philippe contactera Luc MEYERS (Liège) afin de s'inspirer de leur système imposant des arbitres aux clubs pour l'adapter à BBW et le signaler aux clubs lors de l'AG sportive de septembre 2011 en vue d'une application au plus tard lors de la saison 2013/2014.

HERALY Philippe

Flamand Gérard, Goffin Viviane, Clais Pierre, JM Mureau

- Calendrier :

LENGELE Olivier

Heraly Philippe

- Classements :

GODFRIN Denis

Alexander Nathalie, Lengelé Olivier.

- Discipline : Réunions et lieux en fonction des cas soumis par le CP

MUREAU Jean-Michel

Godfrin Denis, Heraly Philippe, Denis René (réserve)

Jeunes :

HERALY Philippe

Roels Dirk (D.T.), Godfrin Denis (secrétaire), Galdon Roberto (trésorier), Haulotte Jonathan.

+ 4 consultants : Leclerc Julien, Bothy Vincent, Docquier Benoît et Dupuis Manuel.

Entraînements : 2 séances/semaine les lundis à Braine de 18H à 20H et mardis (lieu à fixer) ;

Stages : 4 stages – Noël, Pâques, Juillet et Août – lieu : ASCTR + projet d'un mini-stage Elites gratuit pour 6 jeunes espoirs BBW.

Interclubs jeunes : maintien de 2 phases cette saison (qualificatif et finale).

Denis s'occupera toujours des subsides.

Organisation Ethias : Saint-Nicolas à Braine le 4/12/2011, le stock actuel de médailles de bronze sera utilisé pour chaque participant.

Propagande : pas de fusion et pas d'arrivée de club d'ouvrière mais Jean-Michel continuera à prospecter.

MUREAU Jean-Michel

Et l'ensemble du CP

- Vétérans : triangulaire à Liège, tournoi de l'AF dans le Hainaut et tournoi BBW.

ALEXANDER Nathalie

Heraly Philippe

Mathys Albert

Pas d'organisation A.F. cette année

4. Discussions et mises au point (relevés des points identifiés dans les PV 2010-2011)

CHAMPIONNAT JEUNES S+D

Les horaires sont revus et les compétitions débutent à 10H.

Problème des têtes de série à vérifier.

CHAMPIONNAT VETERANS S+D

Les horaires sont adaptés : **Mixtes 40 et 50 – 10H Mixtes 60, 65, 70, 75, 80 – 16H**

Doubles Aînées et Vétérans – 12H30

Simples – 15H

Modification du tarif : 3 séries pour 12,50 €

CHAMPIONNAT SENIORS DOUBLES

Les séries B sont avancées d' ½ H donc Doubles B messieurs et dames à 15H30, Doubles Mixtes à 11H30

PROMO

Le règlement sera modifié pour que seuls les classements E6 messieurs **et** D6 dames puissent participer.

Une dame étant E6 messieurs mais D4 dames ne pourra pas participer au Promo.

CALENDRIER SPORTIF

Aucun changement ne sera opéré cette saison 2011/2012.

TOURS FINALS

Olivier a déjà tout préparé mais l'horaire du samedi 12 mai sera adapté.

SITE

Le PC central se trouvera chez Denis Godfrin, Olivier reste le responsable du site web.

Une journée de formation sera organisée pour Nathalie.

PAJA

Le comité provincial accepte la proposition, revue à la baisse, de Jean-Pierre HOEDENAEKEN pour améliorer et adapter le programme d'aide aux juges-arbitres (PAJA).

Le règlement financier sera opéré à la fin des travaux.

5. Points divers

● Médailles :

René demande que les factures de Michiels soient plus détaillées, Philippe confirme la reconduite de l'accord de partenariat et de sponsoring avec Michiels pour les deux prochaines saisons.

● Organisations A.F. saison 2011-2012

Coupe de l'AF.

● Calendrier organisations provinciales :

Mis à jour.

- Listing des amendes. (voir l'annexe)
Le document est passé en revue et mis à jour
- Matériel administratif/Informatique.
Listing mis à jour. Voir l'annexe.
- Montées et descentes 2010-2011 (voir l'annexe)
Néant
- R.O.I
Mis à jour par Jean-Michel
- Procédure « intempéries »
Voir l'annexe

6. Budget

Forfaits téléphone par personne

- ➔ Président : Forfait 750 €/saison
- ➔ Secrétaire : Forfait 1000 €/saison
- ➔ Trésorier : 35 €/ mois
- ➔ Godfrin Denis: 35 €/ mois
- ➔ Heraly Philippe : 50€/ mois
- ➔ Lengelé Olivier : 15€/ mois
- ➔ Goffin Viviane : 500€/saison

Le budget est en équilibre et est approuvé à l'unanimité.

Tous les frais de déplacement restent fixés à 0,30 €/km excepté pour la CJTBWW.

7. Révision des règlements de nos compétitions

Les règlements des compétitions provinciales seront adaptés en fonction du nombre de salle.

8. Divers

Le contrat DANDOIS est reconduit pour 3 saisons.

Prochaine réunion : le mercredi 31 août à 19H au bureau provincial.

Philippe Heraly,
Rapporteur

COMPOSITION DU CPBBW - SAISON 2011 / 2012

BUREAU		
Président	MUREAU Jean-Michel Sentier de la Vieille Ferme de Cambrai ,6 1420 Braine-l'Alleud	Tél : 02 / 387.04.19 Fax : 02 / 384.70.42 GSM : 0499 / 18.03.88 e-mail : jm.mureau@skynet.be
Secrétaire	ALEXANDER Nathalie Rue Audrey Hepburn, 10/7 1090 Bruxelles	Tél : 02 / 478.18.03 GSM : 0477 / 35.83.46 e-mail : nathalie.alexander@skynet.be
Trésorier	DENIS René Rue Rasson, 91 1030 Bruxelles	Tél : 02 / 734.62.19 Fax : 02 / 734.62.19 GSM : 0475 / 58.03.10 e-mail : rdenis@scarlet.be Compte : 210-0362455-18
MEMBRES		
Membre Vice-Président	GODFRIN Denis Chenoy, 1 1490 Court St Etienne	Tél : 010 / 61.19.68 GSM : 0483 / 20.98.35 e-mail : godfrin@gmail.com
Membre	HERALY Philippe Chée de Boondaël, 210A 1050 Bruxelles	Tél : 02 / 648.54.45 GSM : 0479 / 54.56.62 e-mail : philippeheraly@hotmail.com
Membre	LENGELE Olivier Rue du Berger, 2 1428 Lillois	Tél : 02 / 385.36.57 GSM : 0477 / 530.800 e-mail : olengele@gmail.com

Présidence

J.M.Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél : 02 / 387.04.19 – Fax : 02 / 384.70.42
GSM : 0499 / 180.388 – email : jm.mureau@skynet.be

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

N. ALEXANDER – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
Tél : 02 / 478.18.03

GSM : 0477 / 358.346 – email : nathalie.alexander@skynet.be

Composition des Commissions

ARBITRAGE	<p><i>HERALY Philippe</i> Flamand Gérard Goffin Viviane Clais Pierre Mureau Jean-Michel</p>	JEUNES ET TECHNIQUE	<p><i>HERALY Philippe</i> Roels Dirk (D.T.) Godfrin Denis Galdon Roberto Haulotte Jonathan Bothy Vincent (consultant) Docquier Benoît (consultant) Dupuis Manuel (consultant) Leclerc Julien (consultant)</p>
CALENDRIER	<p><i>LENGELE Olivier</i> Heraly Philippe</p>	VETERANS	<p><i>ALEXANDER Nathalie</i> Héraly Philippe Mathys Albert</p>
CLASSEMENT	<p><i>GODFRIN Denis</i> Alexander Nathalie Lengelé Olivier</p>	DISCIPLINE	<p><i>MUREAU Jean-Michel</i> Godfrin Denis Heraly Philippe Denis René (réserve)</p>

Responsabilités diverses

ACHAT TROPHEES	HERALY Philippe
BULLETIN PROVINCIAL	MUREAU Jean-Michel
CELLULE FEMININE	ALEXANDER Nathalie
INTERCLUBS MESSIEURS, DAMES ET VETERANS	ALEXANDER Nathalie
INFORMATIQUE	MUREAU Jean-Michel
INTERCLUBS JEUNES	GODFRIN Denis
INTERCLUBS PROMOTIONNELS	HERALY Philippe
MATERIEL ADMINISTRATIF	DENIS René
COUPE	HERALY Philippe
SITE	LENGELE Olivier
RELATIONS PRESSE	MUREAU Jean-Michel
TROPHEE DANDROY	COMMISSION des JEUNES
PORTES OUVERTES	GODFRIN Denis
CRITERIUM REGULARITE	GOFFIN Viviane
ORGANISATIONS PROVINCIALES INSCRIPTIONS	GOFFIN Viviane
ORGANISATIONS PROVINCIALES REGLEMENTS	COMITE PROVINCIAL
TOURNOIS DE CLUBS	GOFFIN Viviane

Présidence

J.M.Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
 B – 1420 Braine-l'Alleud
 Tél : 02 / 387.04.19 – Fax : 02 / 384.70.42
 GSM : 0499 / 180.388 – email : jm.mureau@skynet.be

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

N. ALEXANDER – rue Audrey Hepburn 10/7
 B – 1090 Bruxelles
 Tél : 02 / 478.18.03

GSM : 0477 / 358.346 – email : nathalie.alexander@skynet.be

LISTE DES AMENDES 2011 / 2012 - B.B.W.

AMENDE	N°	LIBELLE	TARIF NAT.	TARIF PROV.
A : ORGANISATIONS				
A.3.5	1	Organisation sans autorisation	25.00	25.00
A.3.5	2	Organisation sportive avec recettes sans autorisation préalable	125.00	75.00
C : EPREUVES SPORTIVES : INTERCLUBS				
C.2.26.5	11	Absence de marquoirs : par marquoir	2.50	2.50
C.3.6	12	Joueur ne portant pas la chemisette réglementaire du club	2.50	2.50
C.22.3		Ordre des joueurs ne correspondant pas sur la feuille d'arbitrage avec la liste de force		
C.22.32	13	Première infraction	Avertiss.	Avertiss.
C.22.33	14	Deuxième infraction	2.50	2.50
C.22.34	15	Infractions suivantes	5.00	5.00
C.25.4	16	Non-présentation d'une carte d'affiliation ou d'une identité	6.00	2.50
	17	Affranchissement insuffisant pour envoi des feuilles d'arbitrage		2.50
C.25.5	18	Un joueur absent en rencontre interclubs 1 ^{ère} fois	25.00	7.50
		2 ^{ème} fois	50.00	
		3 ^{ème} fois	50.00	
C.25.6 C.25.7	19	Deux joueurs absents en interclubs (assimilé au forfait non prévu) Match aller	75.00	37.50
C.25.6 C.25.7	20	Deux joueurs absents en interclubs (assimilé au forfait non prévu) Match retour	75.00	75.00
C.26.2	21	Match non joué lors d'une rencontre interclubs : par rencontre (sauf certificat médical rentré dans les 8 jours, date de la poste faisant foi).	5.00	5.00
			Max. : 12.50	Max. : 12.50
C.30.8.1	22	Envoi tardif des feuilles d'arbitrage	1 ^{ère} : 5.00 2 ^{ème} : 10.00 3 ^{ème} : 20.00	2.50 5.00 10.00
C.30.8.2	23	Non-envoi des feuilles d'arbitrage (doublées à chaque récidive)	1 ^{ère} : 10.00 2 ^{ème} : 20.00 3 ^{ème} : 40.00	5.00 10.00 20.00
C.30.8.3	24	Feuille d'arbitrage incomplètement remplie	2.50	2.50
C.30.8.4	25	Résultats non encodés (prise rapide) : par résultats	6.00	6.00
C.30.8.4	26	Feuilles de match non encodées : par feuilles		6.00
C.33.11	27	Forfait prévu au moins 48 H. à l'avance en interclubs matches aller	25.00	20.00
C.33.11	28	Forfait prévu au moins 48 H. à l'avance en interclubs matches retour	50.00	37.50
C.33.12	29	Forfait prévu moins de 48 H. à l'avance en interclubs matches aller	38.00	25.00
C.33.12	30	Forfait prévu moins de 48 H. à l'avance en interclubs matches retour	75.00	50.00
C.33.13	31	Forfait non prévu en Interclubs matches aller	75.00	37.50
C.33.13	32	Forfait non prévu en Interclubs matches retour	150.00	75.00
C.34.22	33	Forfait général en Interclubs matches aller	150.00	50.00
C.34.22	34	Forfait général en Interclubs matches retour	300.00	100.00
C.34.22	35	Troisième forfait en interclubs lors des matches aller (déduction faite des deux amendes déjà payées)	150.00	50.00
C.34.22	36	Troisième forfait en interclubs lors des matches retour (déduction faite des deux amendes déjà payées)	300.00	100.00
	37	Forfait général d'une équipe avant le début de l'Interclubs		50.00
C.38.1 C.38.2	38	Frais de déplacement en cas de forfait (sauf 19 et 20).	0.30 / km	0.30 / km
	39	Arrivée tardive de l'équipe visiteuse (jusque 20 H) (amende perçue par l'équipe visitée)		20.00

C.20.2	40	Un joueur qui dispute la même semaine plusieurs interclubs	5.00	5.00
C.18.2	41	Alignement d'un joueur non qualifié		12.50
C.11	43	Forfait non prévenu ou tardif (moins de 48 heures à l'avance) lors d'un tour final	80.00	40.00
JOUR DE COMPETITION				
C.15.5	46	Demande non faite ou tardive d'une modification	25.00	12.50
LISTE DE FORCE				
C.21.10	47	Non-affichage ou absence dans la salle de jeu	12.50	6.00
LOCAUX				
C.2.13	48	Non-avertissement ou avertissement tardif d'un changement de local	6.00	6.00
C.2.15	49	Ouverture tardive du local	12.50	6.00
D : CHAMPIONNATS INDIVIDUELS				
	61	Absence injustifiée (après inscription) aux championnats et critères provinciaux		12.50
	62	Refus d'arbitrage		12.50
E : TOURNOIS				
E.16.7	71	Absence de marquoir - par marquoir	2.50	2.50
E.19.3	72	Dépassement d'heure de clôture / par heure entamée	25.00	12.50
	73	Non-paiement des 15% de redevance de la recette du tournoi et ce endéans les 15 jours à dater du tournoi		12.50
	74	Non-paiement des 15% de redevance de la recette du tournoi et ce endéans les 30 jours à dater du tournoi		37.50
	75	Non-paiement des 15% de redevance de la recette du tournoi et ce après 2 ^e me rappel et endéans les 45 jours à dater du tournoi		50.00
F : INTERCLUBS JEUNES				
	81	Forfait non prévenu		12.50
	82	Forfait prévenu moins de 48h à l'avance		6.50
	83	Forfait prévenu plus de 48h à l'avance		0.00
ADMINISTRATION ET FINANCES				
	91	Envoi tardif des documents administratifs		25.00
	92	Non-paiement d'amendes quinze jours après envoi de la facture par le trésorier		12.50 (+ amende)
	93	Absence à l'Assemblée Générale Statutaire		75.00
	94	Absence à l'Assemblée Générale Sportive		75.00
DROITS D'INSCRIPTION				
		Interclubs par équipe :		
		seniors		17.50
		vétérans		12.50
		Championnats provinciaux : seniors et vétérans :		
		simples		6.50
		doubles par équipe		8.00
		Championnats provinciaux : Jeunes :		
		simples		2.00
		doubles par équipe		4.00
		Critérium provincial :		
		seniors		7.50
		vétérans		6.00
		jeunes		2.00
		Coupe de Brabant		
		(par équipe)		10.00

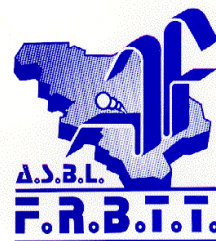
Toute réclamation en cours de saison pour ce qui concerne les amendes provinciales est à envoyer exclusivement au trésorier c/o René Denis, rue Rasson 91 à 1030 Bruxelles – par courrier, e-mail ou fax (transmission écrite).

Les réclamations pour amendes du premier tour sont à rentrer chez le trésorier avant le 1^{er} janvier 2012, toute réclamation rentrée hors délai ne sera pas traitée.



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



MATERIEL CPBBW EN NOTRE POSSESSION POUR 2010-2011

ALEXANDER Nathalie	PC PORTABLE 5/2011
DENIS René	PROGRAMME COMPTABLE 2008
GIRARDO Jean	PORTABLE TOSHIBA (07/07) CLE PORTABLE INTERNET (03/08) 1 AGRAFEUSE ELECTRIQUE 2002 PHOTOCOPIEUSE EN LEASING APPAREIL E-NEZ PC 11/2010
FLAMAND Gérard	IMPRIMANTE HP (09/08)
HERALY Philippe	PORTABLE DELL (5/2011) LUXMETRE
GOFFIN V.	NOUVELLE IMPRIMANTE
MUREAU JM	PORTABLE DELL (06/09) PC DESKTOP DELL (05/08) (<i>ex Mr COLLIGNON</i>)
SION ARBITRAGE	COSTUMES ARBITRES 2004 (4 PANTALONS 3 VESTES) 1 COSTUME 7/2010 8 COSTUMES 1/2011 CRAVATTES 2010
CJT (Philippe Heraly)	POLOS 2004 POLOS 2006 12 POLOS 2011 6 VESTES TRAINING 2011
LOGIS AUDERGHEM	IMPRIMANTE EPSON (07/05) AMPLI MICRO 2001

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
Tél: 02 / 387.04.19 – Fax: 02 / 384.70.42
GSM: 0499 / 180.388 – email: jm.mureau@scarlet.be

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW

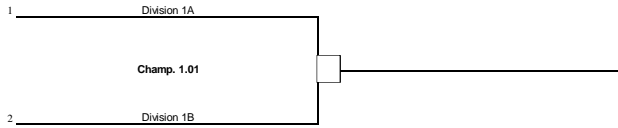


Secrétariat

Jean Girardo – rue de l'Aigle 7
B – 1480 Tubize
Tél: 02 / 355.88.96 - GSM: 0475 / 57.29.07
email: girardo@skynet.be

DIVISION 1

12/05/2012 - 18:00

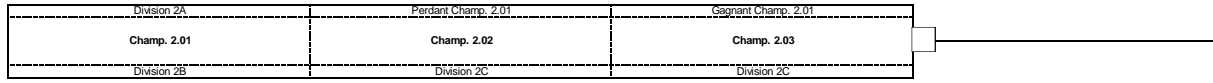


DIVISION 2

11/05/2012

12/05/2012 - 14:00

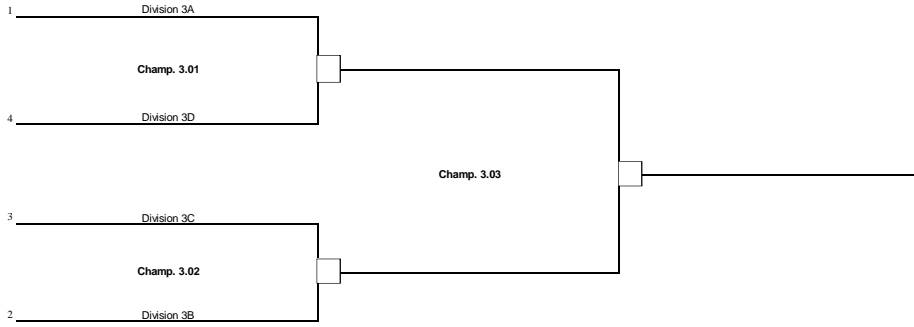
12/05/2012 - 18:00



DIVISION 3

12/05/2012 - 14:00

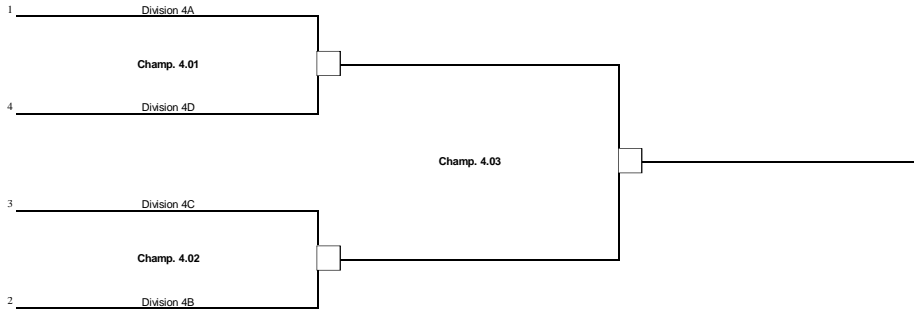
12/05/2012 - 18:00



DIVISION 4

12/05/2012 - 14:00

12/05/2012 - 18:00

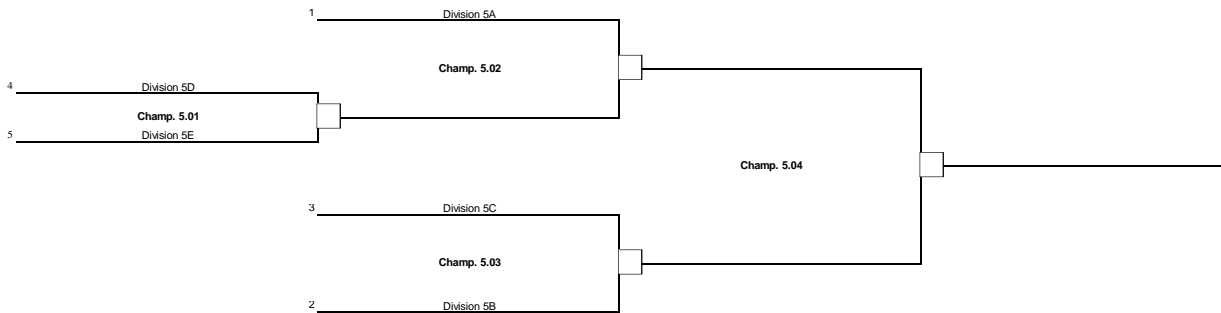


DIVISION 5

11/05/2012

12/05/2012 - 14:00

12/05/2012 - 18:00

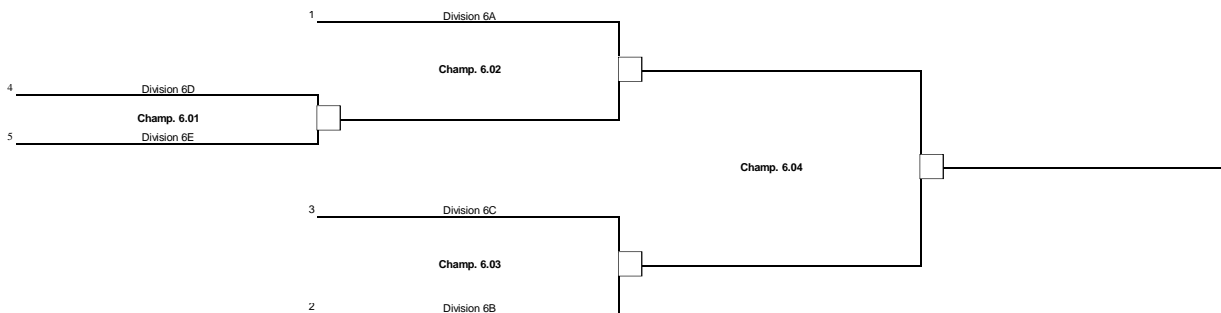


DIVISION 6 (5 séries)

11/05/2012

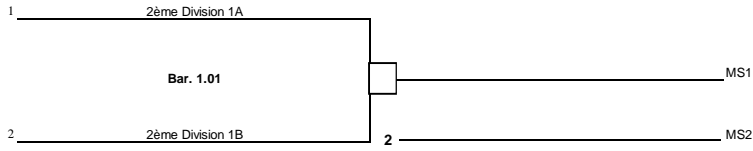
12/05/2012 - 14:00

12/05/2012 - 18:00



DIVISION 1

12/05/2012 - 18:00

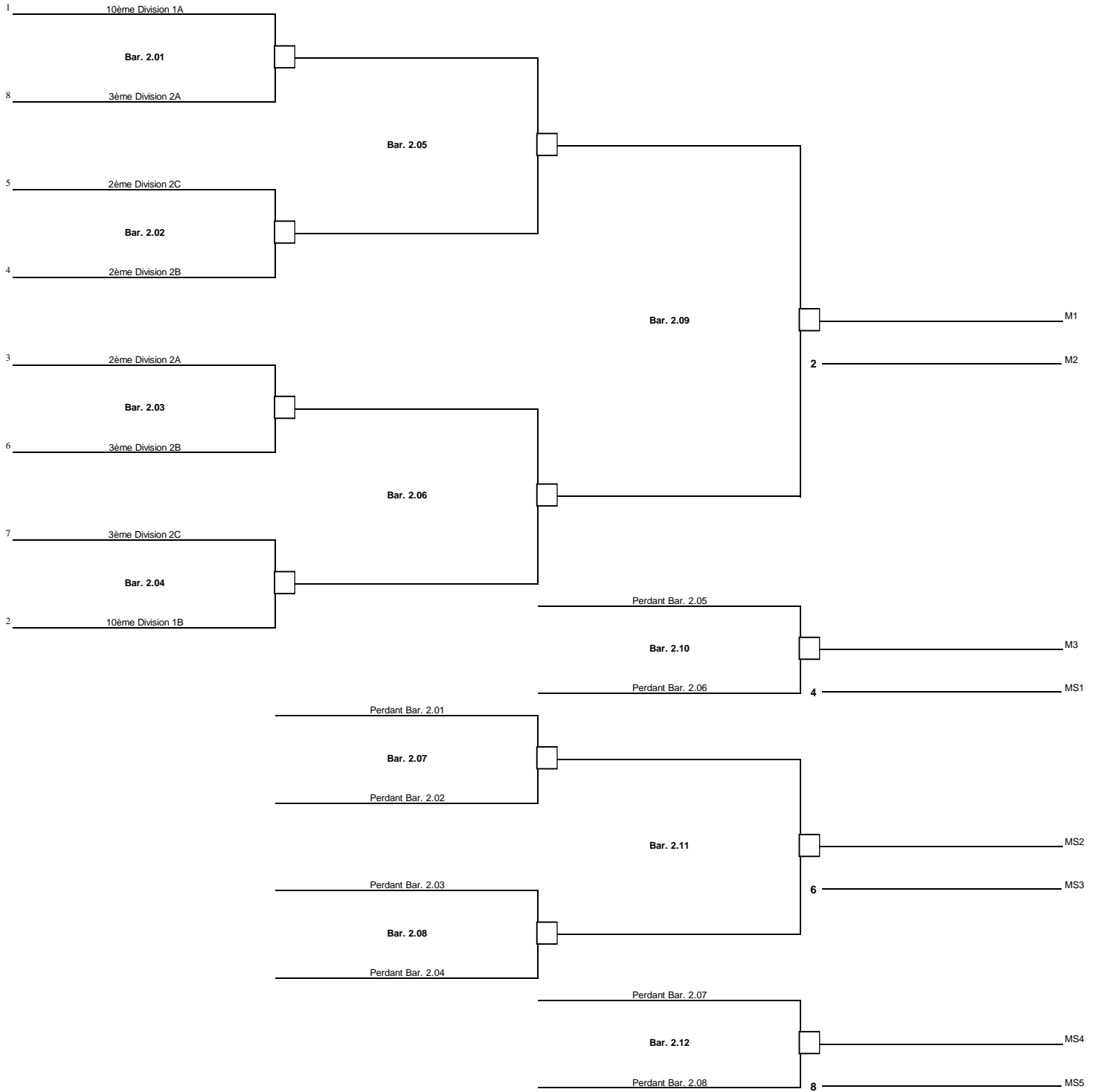


DIVISION 2

4/05/2012

11/05/2012

12/05/2012 - 18:00



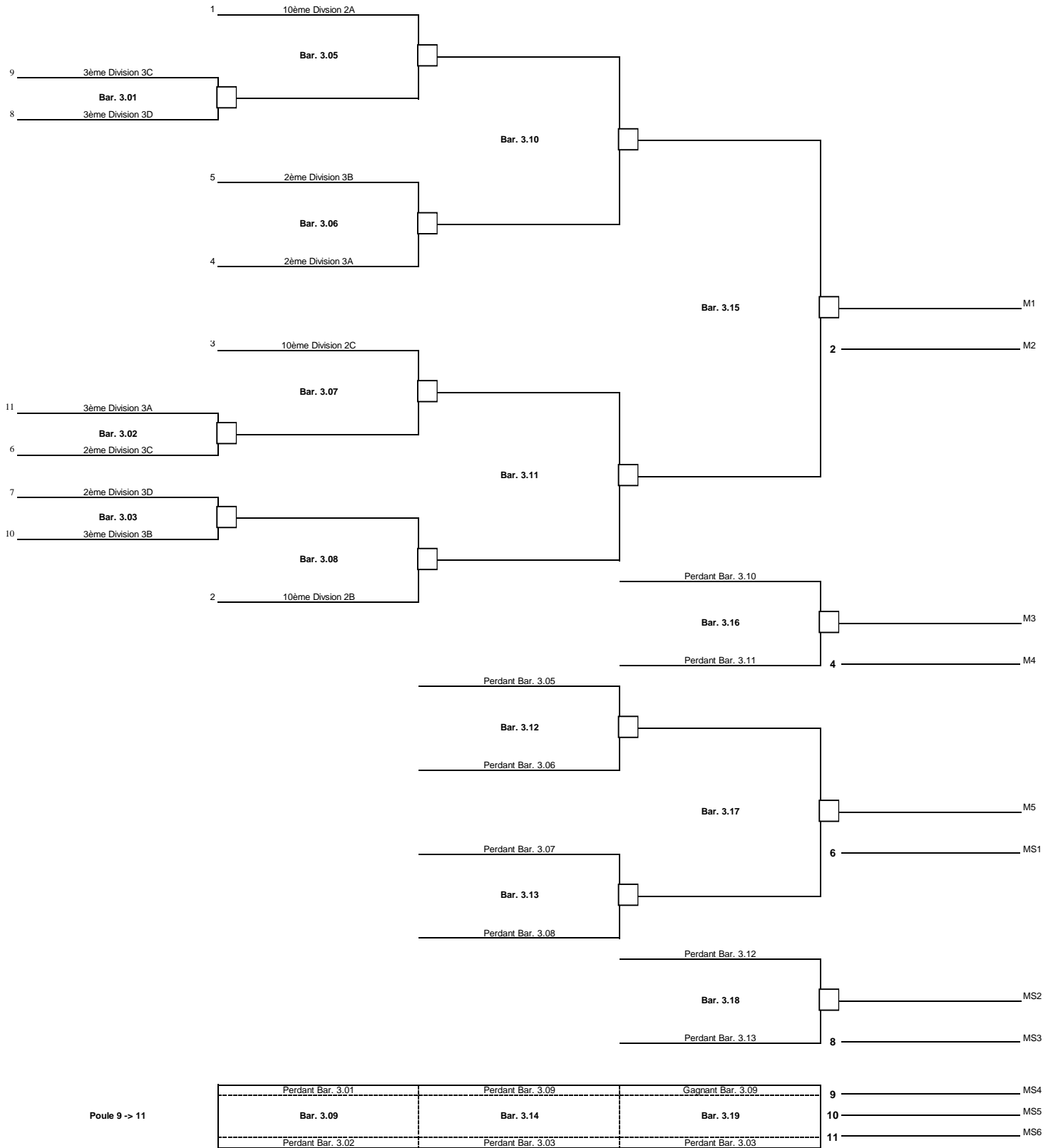
DIVISION 3

12/05/2012 - 14:00

12/05/2012 - 18:00

13/05/2012 - 10:00

13/05/2012 - 14:00



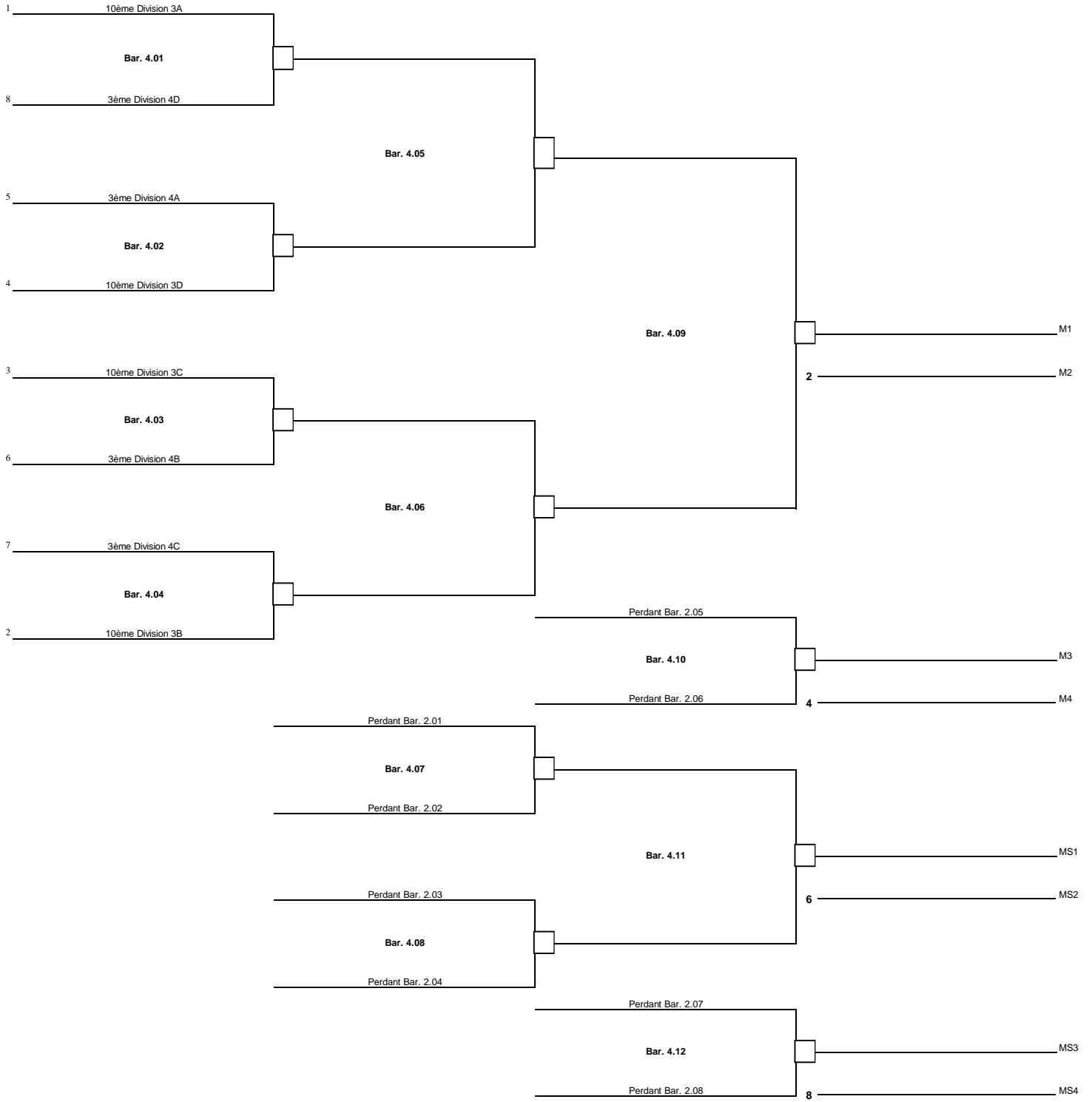
Poule 9 -> 11

DIVISION 4

4/05/2012

11/05/2012

12/05/2012 - 18:00



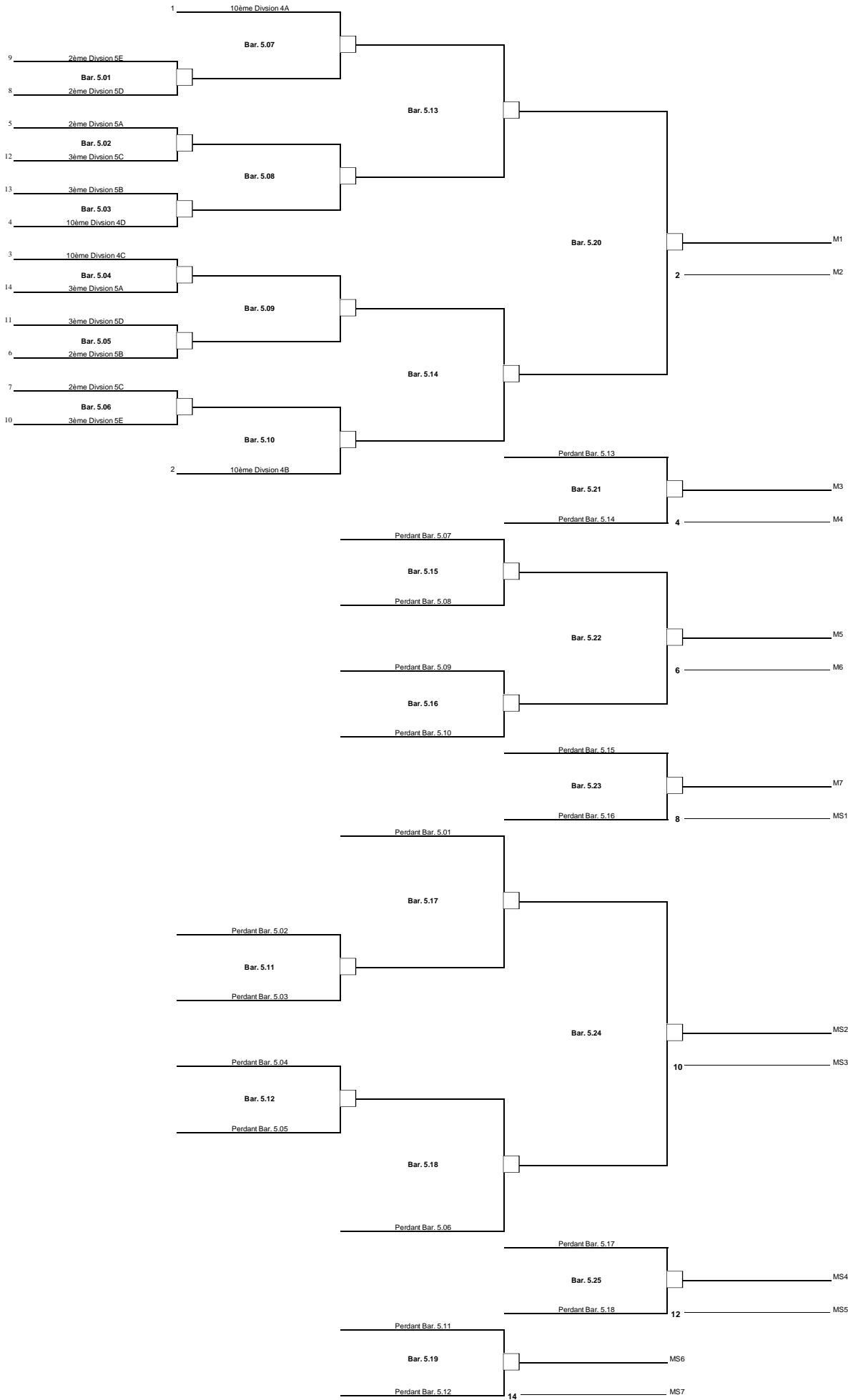
DIVISION 5

12/05/2012 - 14:00

12/05/2012 - 18:00

13/05/2012 - 10:00

13/05/2012 - 14:00



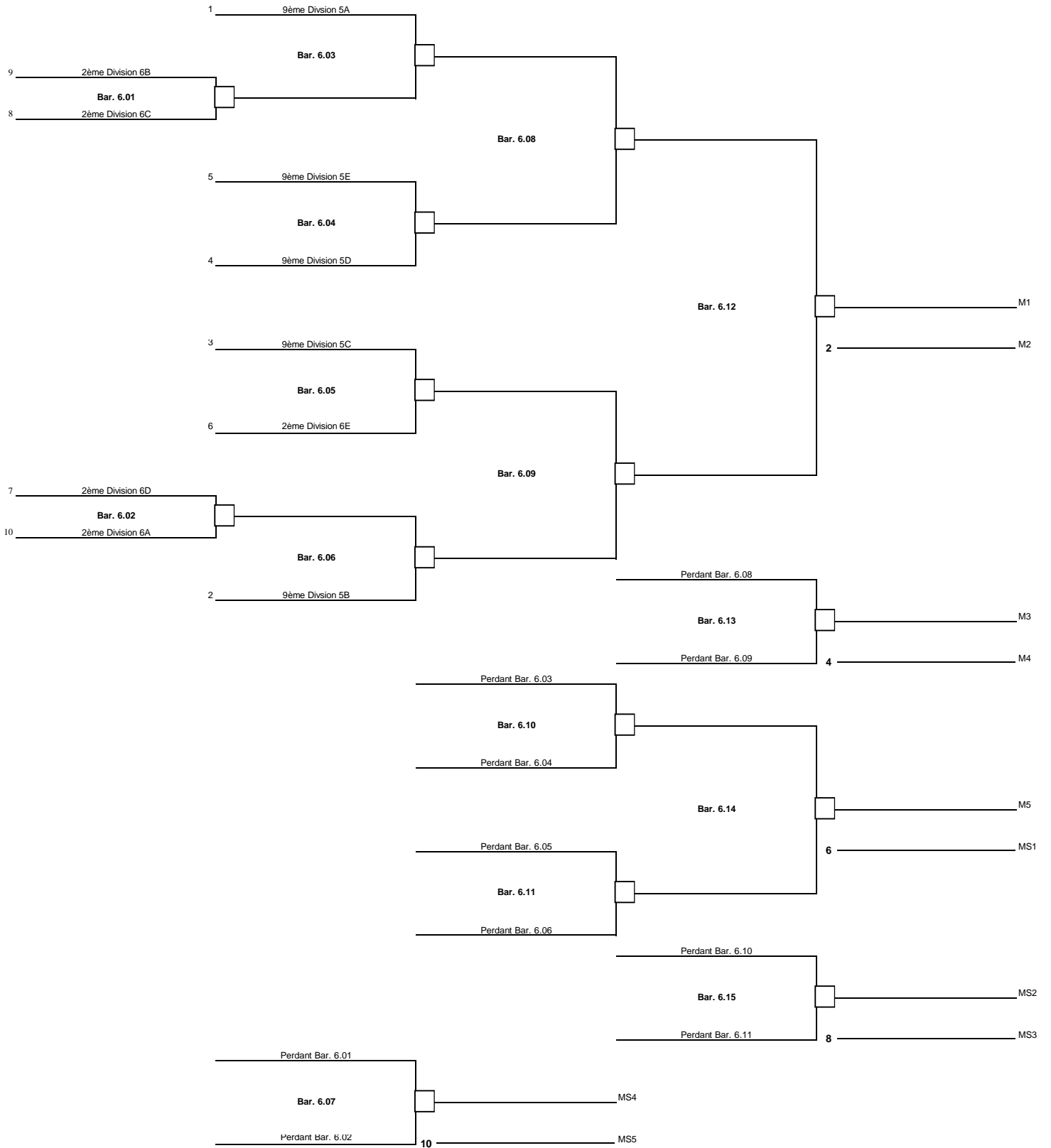
DIVISION 6 (avec 5 séries)

12/05/2012 - 14:00

12/05/2012 - 18:00

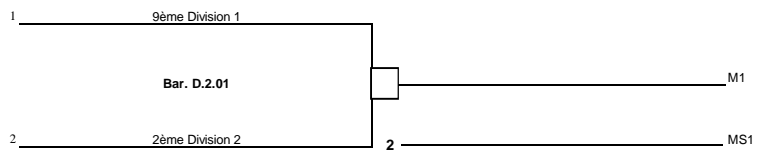
13/05/2012 - 10:00

13/05/2012 - 14:00



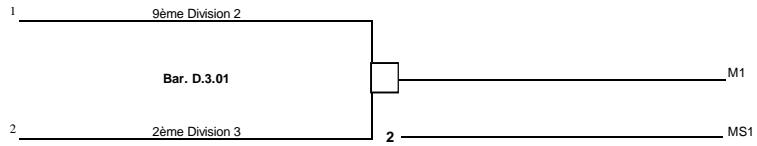
DIVISION 2 (Dames)

12/05/2012 - 14:00



DIVISION 3 (Dames)

12/05/2012 - 14:00





CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant wallon



Intempéries & Matches remis

Voici la procédure décidée par le CP lors de son séminaire, relative aux intempéries et aux matches remis en divisions provinciales.

En fonction de la météo, le CP décidera ou non de la remise obligatoire des matches d'interclubs provinciaux.

La décision sera annoncée sur le site: www.cpbbw.be le vendredi midi au plus tard et sera décrétée pour toute la Province. Il ne sert à rien de téléphoner pour essayer d'influencer la décision du CP.

La remise sera décidée objectivement en fonction des prévisions météo. Si les prévisionnistes se trompent, la procédure ne sera pas modifiée en cours de week-end.

Néanmoins, un club pourra demander de malgré tout disputer une ou plusieurs rencontres. Il devra pour ce faire demander l'accord du (des) club(s) adversaire(s) et une confirmation écrite (email) au secrétariat provincial de la part des 2 secrétaires concernés sera obligatoire, au plus tard:

- avant 18h00, pour les rencontres du vendredi
- avant 12h00, pour les rencontres du samedi après-midi
- avant 17h00, pour les rencontres du samedi soir

Au delà de ces heures, la demande sera appréciée par le Comité Provincial.

Les rencontres qui auront été remises devront se jouer obligatoirement lors de la première journée libre d'interclubs ou avant cette date avec l'accord des 2 clubs et information écrite au secrétariat provincial.

Le Comité Provincial

